

Service des Tests (FdLT)

Test d'aptitude en langue française (TALF) (Filières francophones)



A partir du 1^{er} novembre 2021, les inscriptions au TALF auront lieu tous les **lundis et mercredis entre 8h30 et 12h30** au Service des tests de la Faculté de langues et de traduction (FdLT), au Campus des sciences humaines (CSH).

Exceptionnellement pour l'année universitaire 2022/2023 seront admis et exemptés du TALF les candidats ayant obtenu :

- les niveaux B2, C1 ou C2 au DELF ou DALF
- au moins la moyenne (10/20) à l'épreuve de français (l'écrit et l'oral) du baccalauréat français (passée en anticipation en classe de première).

Pour être exemptés du test, il faut envoyer une copie du DELF ou du DALF ou les notes du baccalauréat français à la direction des admissions : admission@usj.edu.lb

- Les documents exigés pour l'inscription au test :
 - un extrait d'état civil récent (original + photocopie)
 - 2 photos format passeport
- Les frais d'inscription au test : 150,000 L.L.

La date du test sera fixée lors de l'inscription en tenant compte de la situation sanitaire. L'inscription au test ainsi que le test même se font en présentiel.

Pour s'inscrire au test ou pour toute information complémentaire, contacter le Service des tests : 01-421 523 - stests@usj.edu.lb